

COUR D'APPEL DE BAMAKO

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE
LA COMMUNE VI DU DISTRICT
DE BAMAKO

Cabinet de Monsieur le PRÉSIDENT



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Loi

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE N° 2158

Nous, Président du Tribunal de Grande Instance de la Commune VI
du District de Bamako (République du Mali)

à l'examen des pièces suivantes: Extrait de l'acte de naissance n°

577 de l'année 2005 du Centre Secrétaire de Magnambougou

CERTIFIONS QUE LA PERSONNE CI-APRES

Prénoms: Alpha Aboubakar

Nom: Bouari

Né le: 26/09/2005

A: Dianeguela

Fils de: Boureima

et de: Salimata Diarra

Profession: Etudiant

Domicile: Bamako

Situation de Famille: Alibataire

Est de nationalité Malienne en vertu des dispositions des articles 224 et
suivants et 233 de la loi n° 2011-087 du 30 Décembre 2011, portant code
des personnes et la la famille du Mali

Bamako, le 30/10/2026

Le Président du Tribunal


M. D. COULIBALY